Annecy : Il s'improvise marabout pour abuser d'une adolescente

23/12/2012 à 15h23

Décembre 2008. Zoé (*) a 15 ans. L'adolescente adoptée, à l'âge de 3 ans, est en pleine opposition avec sa mère et de fait, en quête de ses origines. Une obsession. Une extrême fragilité doublée d'une grande naïveté que perçoit aussitôt ce trentenaire Ivoirien quand il la croise dans une boutique africaine à Annecy.

Le procureur de la République Jomier. Et de réclamer 5 ans de prison ferme. Il ne sera pas suivi. Le trentenaire, absent à l'audience, a été condamné à un an de prison ferme avec mandat d'arrêt.

Aussitôt, il s'autoproclame marabout, effectue de tristes tours de magie avant de lui signifier qu'il ne pourra entrer en contact avec son âme à la seule condition d'avoir une relation sexuelle. L'adolescente s'exécute.

Il lui promet alors de créer un contact avec sa mère naturelle décédée à condition qu'elle le suive, chez lui, dans un foyer à La Roche-sur-Foron. Il brûle des feuilles pour lire dans les cendres. Puis l'intime de se déshabiller avant de l'entourer de bougies. Zoé est tétanisée. Il en profitera pour abuser d'elle. […]

«*L'alchimie de ce mois de décembre 2008 est explosive. D'un côté, la fragilité d'une construction de la personnalité et de l'autre, la découverte des sentiments, de la sexualité. Une période critique qui n'échappe pas aux agresseurs sexuels*» gronde le substitut du procureur de la République Jomier. […]

Le Dauphiné (Merci à chris381891)